

MISE EN CONFORMITÉ ATEX - DÉPOUSSIÉRAGE CUISINISTE - TRANSFORMATION DU BOIS

LE BESOIN :

Le client souhaite mettre en conformité ses installations de dépoussiérage des ateliers ligne B, prototypage et perceuses selon les exigences des directives ATEX. Cela inclut l'étude de remplacement du local technique existant, comprenant : 2 cyclofiltres Y26 / 2 ventilateurs/ La gaine de recyclage.

L'optimisation énergétique :
Réduction de la consommation électrique par l'installation de variateurs de fréquence.

La conformité aux normes et réglementations :
NF-EN-12779 : Conception des installations d'aspiration des poussières et copeaux de bois. Directives ATEX.
Guides INRS : ED 750 (ventilation pour la seconde transformation du bois). ED 6021 (incendie et explosion dans l'industrie du bois).

LA SOLUTION :

La solution consiste à remplacer les cyclofiltre n°3 et n°4, les ventilateurs et la gaine de recyclage dédiés à l'aspiration de la ligne B par des dépoussiéreurs à manches du type SEPAROBOIS M 200 (débit de 40 000 m³/h, ventilateur de 90 Kw et piloté par variateur de fréquence pour optimiser la consommation énergétique). Et un JETLINE®CH45 fonctionnant en dépression (ventilateurs en air propre).

Ces dépoussiéreurs ont été implantés à l'extérieur. Les déchets aspirés tomberont en continu, sous chaque dépoussiéreur, dans une écluse rotative qui sera raccordée sur le réseau relais existant.

Nous avons prévu également un système de recyclage d'air pour le débit d'air traité par le SEPAROBOIS M 200 durant la période hivernale afin d'accompagner dans la réduction de la consommation énergétique du chauffage pour les ateliers.

Enfin, la maintenance est facilitée et sécurisée grâce à un accès avec échelle à crinoline et des garde-corps périphériques.

